

JUILLET 2020



# Vivre au Guilvinec



[www.leguilvinec.com](http://www.leguilvinec.com)

p. 3 & 4  
Confinement et  
déconfinement

p. 5 à 7  
Cadre de vie  
Travaux

p. 8 à 10  
La nouvelle  
équipe

**le Guilvinec**  
*vue sur océan*



# SOMMAIRE

## DOSSIERS

COVID-19 : confinement / déconfinement..... p. 3 et 4  
Travaux et cadre de vie..... p. 5 à 7  
Ecoles, ALSH, Ty Malamok.....p. 11

## ANIMATIONS

Les animations à venir ..... p. 12

## VIE LOCALE

Trombinoscope des nouveaux élus..... p.8 à 10

## FOCUS / HISTOIRE

Focus sur Kont Gelveneg Koz..... p. 14  
La construction de la mairie.....p. 15

## COMMERCES

Les nouveaux commerces.....p.13

Infos pratiques ..... p.13



Magazine édité par la mairie du  
Guilvinec, 33 rue de la Marine,  
29730 Guilvinec  
Tel : 02.98.58.10.21  
mairie@leguilvinec.com

Directeur de la publication :  
Jean-Luc Tanneau  
Rédaction :  
Comité de rédaction, Claudia  
Durand  
Crédits photos : Mairie, Kont  
Gelveneg Koz  
lère de couverture : Alexandre  
Lamoureux  
Dernière de couverture : Festival  
Photo L'Homme et la Mer (Fonds  
Anita Conti / Archives de Lorient)  
Conception et réalisation :  
Claudia Durand, Gaëlle Le Gall  
Imprimé en 2500 exemplaires  
par Kifeekoi - Guilvinec

Si vous n'avez pas reçu le  
magazine, vous pouvez contacter  
la mairie. Des exemplaires sont à  
votre disposition.

# EDITO



Chers amis,

Vous m'avez fait l'honneur de me reconduire comme  
maire de notre commune, et je tiens à vous adresser  
tous mes remerciements pour cette confiance réitérée.

Cette nouvelle mandature a démarré sous un jour très  
particulier : ici comme partout en France, nous avons  
dû faire face à une crise sanitaire à laquelle nul ne  
pouvait s'attendre.

Au Guilvinec, nous avons la chance d'être dans une  
région peu impactée par le virus. La période de  
confinement a cependant été difficile pour certains, et  
généralisé des inquiétudes légitimes chez les habitants,  
auxquelles nous avons tâché de répondre de notre  
mieux. Nos actions étaient cependant limitées car  
nous étions contraints d'appliquer les directives  
ministérielles.

J'ai constaté avec grand plaisir la générosité de nos  
concitoyens. Leur solidarité s'est manifestée de bien  
des façons, et a renforcé les actions menées par la  
municipalité, les associations et les commerces.  
Nombreux sont ceux qui se sont proposés, qui pour  
confectionner des masques, qui pour faire des courses  
pour les personnes isolées...

Cette dynamique, même si elle s'est révélée dans un  
contexte inquiétant, a prouvé le potentiel de notre  
commune à tout mettre en œuvre pour faire face,  
ensemble.

Je souhaite que cet état d'esprit perdure.  
Je souhaite que la qualité de vie que nous avons  
toujours connue persiste, malgré certaines contraintes  
sanitaires éventuelles.

Passez un très bel été.

Le Maire,  
Jean-Luc Tanneau

# Confinement...

Le samedi 14 mars, veille des élections, les bars et restaurants doivent fermer leurs portes à minuit.

Les élections sont malgré tout maintenues. Le lundi 16 mars c'est au tour des écoles de fermer. Nous voilà tous plongés dans la 4ème dimension.

Un service minimum se met en place en mairie, entre personnel de mairie et élu, afin d'informer, de renseigner, et d'aider au mieux les habitants.

Des attestations de sortie sont mises à disposition, un relais de bénévoles est recensé, des aides entre voisins se mettent en place, un réseau de fabrication de masques s'installe, une liste des magasins ouverts est mise à jour régulièrement sur Facebook, les personnes fragiles et isolées sont répertoriées via une fiche d'inscription ...

Dans certains quartiers, tous les soirs à 20 h, on peut entendre des applaudissements et de la musique pour encourager les équipes de nos commerces de lère nécessité qui restent ouverts, les personnels administratifs et l'ensemble du corps médical.

Comment s'occupe-t-on pendant ce confinement ? Alors que certains nettoient, profitent du soleil, font un peu de sport en intérieur, de la couture, d'autres sont en télé-travail..., les enfants lisent, font leurs devoirs, du jardinage, du rangement, des gâteaux...

**22 mars** : sur le marché, ce dimanche matin, des mesures sanitaires sont mises en place pour que les Guilvinistes respectent la distanciation physique, avec distribution de gel hydroalcoolique.

**24 mars** : face à l'urgence sanitaire dans laquelle nous nous trouvons, tous les cabinets d'infirmiers du Guilvinec/Treffignat mutualisent leurs forces et leurs moyens pour lutter efficacement contre le Covid-19. La mairie participe à cette action en mettant le manoir de Kergo à leur disposition.



**Jeudi 26 mars**, C'est la grande lessive ! Tous les enfants sont invités à fleurir la ville en accrochant leurs dessins aux fenêtres, aux arbres, aux fils à linge...

**Début avril** : la tenue du marché ayant été refusée par la préfecture, c'est sur le parking et devant certaines boutiques que des producteurs s'installent à la sauvette.

Les restaurants mettent en place la vente à emporter.

**12 avril** : A défaut de la traditionnelle chasse aux œufs organisée chaque année par la mairie à Moulin Mer, ce printemps ce sont les lapins de Pâques qui déposent le chocolat dans toutes les maisons des 120 enfants scolarisés au Guilvinec.

**Mi-avril** : Le Secours Populaire, toujours plus près, poursuit son aide auprès des plus démunis avec une distribution chaque mois.

Grâce à la solidarité de la filière et à l'audace des pêcheurs, des dizaines de bateaux partent chaque jour en mer.

**18 avril** : Les adjoints du Guilvinec organisent des réunions de crise tous les 15 jours en mairie afin de faire le point sur différents dossiers. Priorité est donnée au service social : en effet, toutes les personnes vulnérables sont recensées grâce aux fiches qui sont en circulation en mairie et dans les commerces ouverts. Cela permet de repérer ces personnes et de les suivre régulièrement.



Covid-19

Un appel hebdomadaire est mis en place pour prendre de leurs nouvelles. L'équipe du CCAS peut compter sur une liste de personnes volontaires, la SNSM, l'amicale des sapeurs-pompiers, et bien sûr l'ADMR, avec qui le CCAS est en contact permanent.

**21 avril** : Avec l'aide du collègue Paul Langevin et du professeur de technologie, une production de masques à visière 3D est lancée. Ces masques sont distribués aux personnels de santé et aux commerçants.

**24 avril** : après trois demandes de dérogation, l'accord de la Préfecture pour notre marché du mardi est enfin validé.

**Fin avril** : au Guilvinec, les marins-pêcheurs ont presque tous repris la mer. Les trésoreries sont au plus mal. Il faut regagner sa croûte, mais les restaurants et les cantines scolaires du pays sont toujours fermés. L'offre étant bien plus forte que la demande, inexorablement les prix s'effondrent. Et les poissonniers souffrent aussi.

**Jeudi 30 avril** : la distribution de la Banque alimentaire est maintenue. A partir du **4 mai**, les trois déchetteries de la CCPBS vont accueillir à nouveau tous les flux de déchets pour les particuliers du Pays Bigouden Sud et les professionnels.

Ce **mardi 5 mai** au Guilvinec, l'entrée du marché se fait rue de l'église, près de la crêperie Melen, et la sortie au niveau de l'église, de 9h à midi. Des élus sont postés à l'entrée et à la sortie, en plus de l'ASVP, pour vérifier que les gens respectent bien les gestes barrière.

**8 mai** : la cérémonie de commémoration des 75 ans du 8 mai 1945 est placée sous le signe du confinement.

A partir du **11 mai** : réouverture échelonnée des établissements scolaires.



Ce **lundi 11 mai** aura un léger parfum de liberté retrouvée. Nous pouvons enfin sortir de chez nous sans attestation.

Les écoles primaires seront de nouveau ouvertes à partir de mardi.

Les marchés du mardi et dimanche reprennent doucement.

Les sentiers côtiers sont enfin autorisés. Concernant la plage, c'est toujours en attente des accords de la préfecture, mais la plaisance est admise.

Les déplacements jusqu'à 100 km autour du domicile sont autorisés, au-delà, il faut présenter une attestation.

Pour accéder aux transports partout en France, il est nécessaire de porter un masque, sous peine d'amende.

Nous ne sommes pas nombreux ce **lundi 11 mai** sur le chemin du travail, car seuls certains salariés sont attendus, le télétravail devant rester la règle quand il est possible.

Les commerces rouvrent en respectant les gestes barrière.

La médiathèque rouvre à partir du **mardi 12 mai**.

C'est aussi le jour du retour à l'école primaire. Sur les deux établissements, moins d'une centaine d'élèves réintègre l'école, et les instituteurs ont parfois l'impression de laver des mains et des tables toute la journée.



Pour commencer la matinée, il faut rassurer les enfants en leurs expliquant les nouvelles règles à respecter, après qu'ils aient pu exprimer leurs craintes face au virus. La cantine se fait en liaison froide les premières semaines.

Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à se revoir. Ils étaient enchantés de leur journée et sont revenus à la maison avec le sourire, ce qui a rassuré les parents.

**16 mai** : nos plages rouvrent enfin au Guilvinec !

Le grand marché du dimanche reprend ce **17 mai**

**19 mai** : rentrée des collèves : le principal du collège Paul Langevin nous informe que la rentrée s'est bien passée, avec 90 élèves en 6ème/5ème sur un effectif de 177 élèves en temps ordinaire.

**23 mai** : réouverture de la crèche Ti Liou au Guilvinec.

Le 1er conseil municipal s'est déroulé à huis-clos du fait des circonstances exceptionnelles, ce **dimanche 24 mai** à 11 h au CLC, avec l'installation des nouveaux élus, l'élection du maire, de ses adjoints et de ses délégués

**A dater du 26 mai** : aide à la déclaration de revenus : Mme Butet-Pin assure une permanence en mairie.

**Le 28 mai** : Le Maire et une partie de son équipe reçoivent les restaurateurs et barmen au CLC.

La mairie du Guilvinec souhaite soutenir la profession et aider à la reprise d'activité avec une exonération de terrasse pour l'année 2020.



## ...déconfinement

Les professionnels échangent des informations sur les aides, le port du masque, le nettoyage, les consignes, sur la proposition d'un menu sous forme de QR code ...

Audrey Struillou, élue, leur présente le kit de démarrage (comprenant, masque, gel...) proposé par la CCIMBO, avec une distribution dans les commerces la semaine suivante.

**Le 29 et 30 mai** : Distribution des masques par les élus sur le parvis du CLC

**4 juin** : le canot de sauvetage Men Meur est à nouveau opérationnel.

**10 juin** : après plus de deux mois de fermeture, le Secours Populaire rouvre ses portes

**12 juin** : 70 masques sont en cours de distribution dans les boîtes aux lettres par les membres du CCAS aux bénéficiaires de l'ADMR qui ne sont pas en mesure de se déplacer.

**15 juin** : reprise des collectes hebdomadaires des ordures ménagères.

Malgré la crise sanitaire, la ville décide de maintenir le concours de balcons et jardins fleuris.

**18 juin** Réouverture des bureaux d'information touristique du Guilvinec.

**19 juin** : Haliotika – La Cité de la pêche a rouvert ses portes !!!

Toute l'équipe est ravie de pouvoir accueillir de nouveau du public.

**Gaëlle Le Gall et Laure Volant**





# Travaux

Sous ses airs paisibles et son apparente immobilité que seules les grandes réalisations viennent troubler, la ville est un espace en perpétuel mouvement. Les travaux d'embellissement, d'aménagement et d'entretien sont le quotidien des services techniques municipaux. Ces femmes et ces hommes sont les garants de la bonne application des réglementations en constante évolution et des exigences environnementales de plus en plus fortes. Ils contribuent par leur action à l'amélioration des conditions de vie de notre quotidien. Les dernières opérations terminées et les futures réalisations sont la démonstration de cette ville qui bouge.



## La rénovation de la maison médicale

Les derniers travaux ont été réalisés en février. Cette modernisation améliore l'accessibilité et l'accueil des patients. Les logements des étudiants en médecine ont bénéficié aussi de cette réhabilitation qui rend leur séjour dans notre ville plus agréable. Ce petit plus sera certainement un vecteur complémentaire d'intégration et pour quoi pas, le déclencheur d'une installation définitive dans notre belle ville.

Tout cela sans coût supplémentaire pour les contribuables que nous sommes : le remboursement du prêt et les charges sont couverts par le loyer acquitté par les médecins.

## Le gymnase

Nous anticipons en prévoyant une fin des travaux pour la rentrée de septembre (un peu d'optimisme dans ces moments difficiles). Principalement à la disposition des collèves, cette rénovation complète doit bénéficier aux Guilvinistes, aussi la municipalité soutiendra toutes les actions en faveur des clubs qui souhaiteraient s'installer, et profiter de ce nouvel outil conçu pour recevoir des rencontres sportives.

## Le lotissement du hameau de Kermeur

La mise à disposition des logements aura lieu en septembre. Ces habitations destinées en priorité aux primo-accédants ont déjà leurs locataires ou futurs acquéreurs, et nous ne pouvons que nous féliciter du maintien de jeunes sur notre commune grâce à cet investissement municipal et départemental.

## Actions à venir...

### Le manoir de Kergoz

Le phasage des travaux est en cours. L'opération portant initialement sur la consolidation de l'enceinte est étendue à la réhabilitation totale du manoir, ainsi qu'à la réfection extérieure et l'aménagement intérieur du logis. Cette restauration totale nous permettra de disposer, à terme, d'une salle rénovée pour des spectacles, des réunions ou des cérémonies privées.

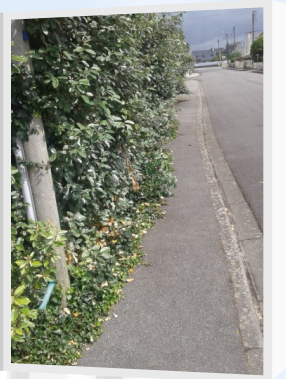
### La rue de la République

A partir de septembre, cette entrée de ville va être végétalisée, elle accueillera un nouveau chemin piétonnier qui intégrera une partie de l'espace gazonné du CLC.

### La voirie

Le premier grand chantier de cette mandature sera la réfection des voiries, sous la forme d'une accumulation de petits chantiers plus que d'une révision par secteur.

## Entretien des espaces verts



Les services des espaces verts sont un élément clé de l'embellissement de la ville, et par là-même de notre qualité de vie. S'ils ont assuré le quotidien de mars à mai, comme dans tous les secteurs le ralentissement de l'activité a entraîné des retards dans les tailles des haies. La nature avait repris ses droits et nos trottoirs étaient envahis par des herbes folles. Cela a entraîné un surcroît de travail et des choix en matière de taille, car, si la taille de mars est sans danger pour les végétaux, celle de mai en revanche peut abîmer des rameaux plus longs et en cours de développement. Cette situation a confirmé la nécessité d'un entretien régulier de la végétation.

Cependant la qualité du travail de nos jardiniers est dévaluée par le manque d'entretien des haies de certains particuliers. La municipalité a donc adressé des rappels à quelques propriétaires.

## Focus sur les marchés

Les nouvelles directives en matière de protection sanitaire nous ont obligés à revoir la disposition des marchés. La distanciation physique est toujours la règle, cela nous amène à un étalement du marché. Aussi, en accord avec les commerçants ambulants, nous l'avons recentré vers la place de l'église.

Mais les règles définies évoluent, et les ASVP prennent en compte ces éléments pour répondre aux attentes de tous.

## Nettoyage des rues et des trottoirs

Aujourd'hui, il n'est plus possible de traiter les mauvaises herbes le long des murs ou en bordure de chaussée avec des produits phytosanitaires, en raison de leur dangerosité pour la santé et l'environnement. Ils peuvent être responsables de la pollution des nappes phréatiques et influent dangereusement sur la biodiversité. Chacun comprend que les jardiniers municipaux ne peuvent arracher toutes ces herbes à la main.

Aussi, il faut accepter, comme dans bien d'autres communes, un environnement naturel et la présence dans la ville de certains aspects campagnards.

On peut aussi penser que le souci d'un environnement agréable invite, sinon oblige, tout un chacun à retirer les mauvaises herbes le long de son propre trottoir. Pour rappel, le riverain est également tenu d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées afin de ne pas gêner le passage des piétons et l'éclairage public. En cas d'accident, les propriétaires, gardiens ou locataires peuvent être tenus pour responsables.

... Je ne saurais conclure sans remercier chaque Guilviniste qui au quotidien fait preuve de civisme, s'astreint à pratiquer les recommandations sanitaires actuelles, facilite le travail des agents municipaux en respectant les stationnements autorisés, en jetant ses débris dans les poubelles, en anticipant les sorties canines par la prise de sacs pour ramasser les trophées de son adorable compagnon et en entretenant les abords de son domicile. Soyons tous acteurs d'une ville propre, citoyenne où il fait bon vivre.

**Christian Bodéré**

### Poème canin

*Ce matin, j'ai sorti mon chien,  
Je l'ai détaché,  
Il a gambadé  
Ce matin, j'ai sorti mon chien,  
Il a crotté,  
Je n'ai rien ramassé.  
Ce matin, j'ai sorti mon chien,  
Dans la m... j'ai marché.  
A qui la responsabilité ?*





## Le terrain multisports



Après 10 ans d'existence près du collège St-Joseph, le terrain multisports (le city) a été démonté courant mai. Petit historique, raisons de cet enlèvement, et suite de l'affaire :

Le multisports a été implanté sur l'aire de jeu en herbe du collège au 1er trimestre 2010. C'était une volonté de la commune : mettre à disposition des jeunes Guilvinistes un outil dédié aux sports, avec un accès sécurisé. Le choix de l'emplacement s'est fait en concertation avec le Conseil Consultatif de la Vie Locale et un groupe de jeunes volontaires. Il fallait un lieu où tous les âges pouvaient pratiquer un sport à proximité du centre-ville. Le terrain n'appartenant pas à la commune mais au collège St Joseph (par l'intermédiaire de l'association Les Etoiles d'Arvor), une convention de mise à disposition gratuite de cette parcelle fut signée, en contrepartie de son entretien. Les premières années d'existence n'ont pas posé de problème, les bonnes pratiques sportives ont bien fonctionné, tous les âges étaient représentés, dans une ambiance conviviale.

Cependant, depuis environ 5 ans, la fréquentation a changé, et l'intérêt premier n'était plus le même : les plus jeunes étaient exclus par des groupes de jeunes ados, et les dégradations ont commencé à se succéder sur le site (casse, vols de matériel et tags sur la structure), avec des violences verbales, et quelquefois physiques, entre jeunes ou avec les riverains. Le quotidien des habitants du quartier devenait très compliqué et non sécurisé, de plus les enceintes bluetooth jusqu'à pas d'heure devenaient difficiles à supporter (sans parler des allées et venues des engins motorisés).

La commune a essayé par différents moyens de contrôler ce lieu (police municipale, gendarmes, visites d'élue(s)), mais sans succès probant. La décision a donc été prise de fermer le site pour le bien du quartier et la santé des personnes. La fermeture officielle est intervenue en février 2020. Le site est redevenu propriété du collège St Joseph. La commune doit prendre dans les prochaines semaines la décision du nouvel emplacement de la structure. Une commission communale dédiée va accompagner ce projet, en pensant en premier lieu au bien-être des jeunes et des riverains de la nouvelle aire d'accueil. Nous espérons une réinstallation pour la fin d'année.

*Christian Kerriou*

## Eaux de baignade

La ville du Guilvinec a deux points de baignade déclarés auprès de l'Agence Régionale de Santé : la plage de La Grève Jaune, devant Pierre et Vacances, et celle de La Grève Blanche, de la rue Jules Guesde à la plage du Ster (Dour Red). L'ARS contrôle ces deux plages du 15 juin au 15 septembre par des prélèvements tous les 15 jours. La commune finance un programme d'autocontrôle pour environ 6000 euros afin de sécuriser la baignade. En 2019, les eaux de baignade ont été classées de bonne qualité dans le classement sanitaire européen, qui se définit comme suit : eau de bonne qualité, eau de qualité moyenne et eau de mauvaise qualité.

Malgré toutes les mesures prises depuis de nombreuses années pour le contrôle du réseau d'assainissement collectif quand la commune en avait la compétence (transférée depuis à la CCPBS), nous avons dû interdire la baignade sur injonction de l'ARS avec recherche de la cause.

Un mauvais fonctionnement du réseau d'assainissement a été écarté par des contrôles. Restaient deux probabilités :

- les déjections canines sur la plage, mais aussi en ville car lors d'épisodes pluvieux elles se retrouvent dans le réseau d'eaux pluviales et finissent à la mer ;
- le petit ruisseau de la Dour Red qui se termine sur la plage. Il est alimenté par les eaux du Guilvinec - Penmarc'h - Plomeur. Chez nous, quelques habitations sont en assainissement individuel, mais dans la campagne de Plomeur et de Penmarc'h, le collectif est absent.

Il suffit de quelques branchements défectueux pour polluer les eaux de baignades, et si cela se produit plusieurs fois sur la saison, une fermeture étendue à la saison entière peut être prononcée par l'ARS.

Nous allons relancer la CCPBS pour accentuer le contrôle des branchements sur les trois communes. Mais il faut aussi que les propriétaires de chiens soient conscients de l'enjeu de sécurité sanitaire et ramassent les petits cadeaux de leur compagnons. Le maintien de l'autorisation de baignade en dépend en partie.



**CONTRÔLE SANITAIRE  
DES EAUX DE BAINNADE**

GREVE BLANCHE  
GUILVINEC

Classement sanitaire européen 2019



European bathing water quality in 2019

Eau de bonne qualité

Good bathing water quality

**Résultats 2020**

|                               | 25 mai | 15 juin | 29 juin | 01 jul. |
|-------------------------------|--------|---------|---------|---------|
| ENTÉROCOQUES (100ML) (MP)     | 08-25  | 13-14   | 12-31   | 12-02   |
| ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP) | <15    | <15     | 4074    | <15     |
| Interprétation sanitaire      |        |         |         |         |

eau de bonne qualité

eau de qualité moyenne

eau de mauvaise qualité

high-quality water
 average-quality water
 low-quality water

La qualité de l'eau de baignade peut varier en fonction de la pluviométrie, de la courantométrie et des pollutions accidentelles.

Si l'eau est de mauvaise qualité, la baignade peut être limitée ou momentanément interdite.

The quality of bathing water may vary according to rainfall, sea currents and accidental pollution.

When water quality is poor, bathing may be limited or momentarily prohibited.



*Jean-Luc*  
**TANNEAU**

**MAIRE**



*Daniel*  
**LE BALCH**

**1er adjoint**

*En charge des finances,  
du personnel et des  
affaires maritimes*



*Sylvie*  
**BARBET**

**2ème adjointe**

*En charge des affaires  
scolaires*



*Christian*  
**BODERE**

**3ème adjoint**

**Conseiller  
communautaire**

*En charge des travaux,  
de la voirie et du  
patrimoine*



*Gaëlle*  
**LE GALL**

**4ème adjointe**

*En charge de la  
communication et de la  
vie associative*



*Thomas*  
**BIET**

**5ème adjoint**

*En charge de la  
programmation culturelle  
et événementielle*



*René-Claude*  
**DANIEL**

**Conseiller  
délégué**

*En charge de l'urbanisme,  
du cadre de vie et de  
l'environnement*



*Christian*  
**KERRIOU**

**Conseiller  
délégué**

*En charge des sports et  
des Estivales*



*Evelyne*  
**CIPRIANO**

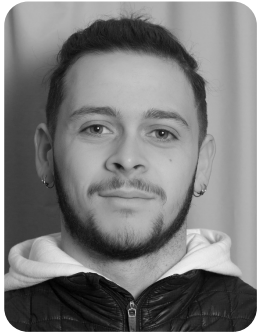
**Conseillère  
déléguée**

*En charge des relations  
avec les associations  
au CLC*



**Vos élus**





*Antoine DEFANTE*  
Conseiller municipal



*Audrey STRUILLOU*  
Conseillère municipale



*Charles SEITHER*  
Conseiller municipal



*Christine COCHOU*  
Conseillère municipale



*Danièle GLEHEN*  
Conseillère municipale



*Françoise LE GOFF*  
Conseillère municipale



*Gaëlle LE CORRE*  
Conseillère municipale



*Henri Le CLEACH*  
Conseiller municipal



*Johan GUEGUEN*  
Conseiller municipal



*LAURE VOLANT*  
Conseillère municipale



*Lënaïg LOPERE*  
Conseillère municipale  
et communautaire



*Michèle RANZONI*  
Conseillère municipale



*Pascal GODEC*  
Conseiller municipal



*Roger PERON*  
Conseiller municipal

# Représentants de la commune et commissions municipales

**Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) :**  
*Daniel LE BALCH (titulaire), Jean-Luc TANNEAU (suppléant)*

**Conseil portuaire :**  
*Daniel LE BALCH (titulaire), Jean-Luc TANNEAU (suppléant)*

**Comité consultatif de la halle à marée :**  
*René-Claude DANIEL (titulaire), Pascal GODEC (suppléant)*

**Conseiller municipal en charge des questions de défense :**  
*Charles SEITHER*

**Conseillers municipaux en charge du parrainage du Pluvier :**  
*Christian KERRIOU, Audrey STRUILLOU*

**Elu référent Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :**  
*Jean-Luc TANNEAU*

**Infra-POLMAR :**  
*Pascal GODEC (titulaire), Daniel LE BALCH (suppléant)*

**Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère (SDEF) :**  
*Christian BODERE*

**SIVU de l'EHPAD Menez-Kergoff :** *Jean-Luc TANNEAU, Laure VOLANT, Lénaïg LOPERE, Gaëlle LE CORRE, Danièle GLEHEN*

**Société Publique Locale (SPL) – Office de tourisme communautaire :**  
*Audrey STRUILLOU (titulaire AG), Sylvie BARBET (suppléante)*

**Société d'économie mixte Haliotika :** *Daniel LE BALCH, Roger PERON, Pascal GODEC, Françoise LE GOFF, Henri LE CLEACH, Michèle RANZONI*

## Commissions

### Finances :

Daniel LE BALCH, Charles Seither, René-Claude Daniel, Jean-Luc Tanneau, Christian Kerriou, Christine Cochou, Lénaïg Lopéré, Christian Bodéré, Sylvie Barbet

### Enfance et Affaires scolaires :

Sylvie BARBET, Laure Volant, Gaëlle Le Corre, Antoine Defante, Lénaïg Lopéré, Audrey Struillou, Michèle Ranzoni, Gaëlle Le Gall, Christian Kerriou, Françoise Le Goff.

### Travaux :

Christian BODERE, Charles Seither, Roger Péron, Henri Le Cleac'h, Gaëlle Le Gall, René-Claude Daniel, Daniel Le Balch

### Urbanisme :

René-Claude DANIEL, Audrey Struillou, Christian Bodéré, Gaëlle Le Corre, Charles Seither, Henri Le Cleac'h, Gaëlle Le Gall, Michèle Ranzoni, Françoise Le Goff, Daniel Le Balch, Roger Péron

### Communication, vie associative, sports :

Gaëlle LE GALL, Christian KERRIOU, Antoine Defante, Lénaïg Lopéré, Michèle Ranzoni, Sylvie Barbet, Audrey Struillou, Henri Le Cleac'h, Danièle Gléhen, Thomas Biet, Evelyne Cipriano.

### Culture, événementiel, tourisme :

Thomas BIET, Evelyne CIPRIANO, Audrey Struillou, Sylvie Barbet, Lénaïg Lopéré, Henri Le Cleac'h, Christian Kerriou, Michèle Ranzoni, Christine Cochou, Pascal Godec, Gaëlle Le Gall

### Affaires sociales :

Laure VOLANT, Sylvie Barbet, Gaëlle Le Corre, Antoine Defante, Lénaïg Lopéré, Audrey Struillou, Michèle Ranzoni, Gaëlle Le Gall, Christian Kerriou, Françoise Le Goff

### Commande publique :

Daniel LE BALCH, Charles Seither, Christian Bodéré, Jean-Luc Tanneau, René-Claude Daniel, Christine Cochou





## «Confiné» n'a pas rimé avec... «laisser aller»

A partir du 12 mai , ce fut une période délicate pour les parents des élèves de nos deux écoles (privée et publique) : des contraintes énormes, parfois contradictoires, et de nouvelles responsabilités.

Ce fût un retour très progressif à l'école Jean Le Brun le 12 mai dernier. La configuration des salles de classe ne permettait pas de recevoir plus de 15 élèves par classe, afin de pouvoir respecter des gestes barrière alors très contraignants.

Des conventions établies entre les familles et la mairie ont permis à quelques élèves d'utiliser les tablettes numériques de l'école afin de garder le lien avec leurs enseignants et permettre ainsi la continuité pédagogique : conseils , devoirs scolaires etc...

Dans tous les cas, les enseignants ont laissé le moins possible d'élèves au bord du chemin.

Entre le 12 mai et le 22 juin, notre municipalité a fait le choix de faciliter le retour au travail des parents : une garderie en journée a été organisée en lien avec le Ty Malamok (établissement communal réservé à l'accueil de loisirs sans hébergement ALSH) dans le cadre d'une scolarité en alternance : deux jours de classe et deux jours de garderie encadrés, permettant aux élèves de faire leurs devoirs.

Proposée sur la totalité de la durée du retour progressif à l'école, cette prestation provisoire a été saluée par l'équipe enseignante de l'école Jean Le Brun ainsi que par les représentants des Parents d'élèves lors du Conseil d'école du 23 juin dernier.

Le retour au présentiel, accompagné de gestes barrière allégés (nouveau protocole sanitaire au 22 juin) a été ressenti par tous comme un soulagement, même si des craintes peuvent encore subsister.

... mais on ne manque pas d'imagination ! ... on est vivant !

« être vivant », c'est le titre de la chanson écrite par les élèves (CP/CE1/CE2 ) de M. Jehanno . "Être Vivant" part d'une série "d'ateliers sonores" proposés (avant le confinement) par le musicien Gilles Tolle (association Tintamarre - Le Guilvinec - BZH). Elle a fait l'objet d'un clip vidéo que vous pouvez voir et écouter sur la page Facebook du site internet de la commune : que du bonheur !

## L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement : c'est les «vraies vacances» qui commencent !!!

A la mi-juin, le Ty Malamok a commencé à préparer sa saison d'été : recruter des animateurs et programmer les réjouissances d'un été qui ne manquera pas d'être extra-ordinaire (COVID oblige !)

Un programme «pimenté» par le protocole sanitaire spécifique (allégé comme celui des écoles), mais qui n'en demeure pas moins attrayant comme nous l'assurent Déborah Percelay , la directrice, et son adjointe Erika Neel. Déborah dirigera en juillet et Erika en août .

Six animateurs très motivés ont été réunis en deux temps pour travailler à l'organisation et à l'accueil des familles dans le cadre du protocole sanitaire et pour aménager les locaux. Un programme alléchant qui réjouira les enfants comme l'an passé :

- Jeux de plage, baignades , découverte de l'estran
- Sorties vélo – parc de Moulin Mer – mini golf à Penmarc'h
- De grandes sorties sur Quimper et Pont Aven dans des parcs d'attraction
- Des activités tout aussi réjouissantes dans les locaux du Ty Malamok : arts plastiques - bricolage - danses - théâtre
- ... et nous en passons !

UN BEL ETE EN PERSPECTIVE !

# Activités Touristiques\*

**HALIOTIKA** : nouveauté 2020 : l'exposition "Embarquement immédiat". Visite libre du centre, ateliers arts des nœuds et chantier naval enfants, chasse au trésor, découverte de l'estran, visite de criée.  
Renseignements au 02 98 58 28 38

**Scarlette Le Corre**, marin pêcheur au Guilvinec, est également algoculteur. Elle récolte et transforme les algues alimentaires depuis plus de 20 ans. Vous pouvez acheter ses produits à base d'algues alimentaires, à son atelier et lors de salons gastronomiques. Présentations des algues alimentaires et dégustation, du lundi au vendredi de 17 h 30 à 18 h 30  
Renseignements au 02 98 58 78 98

**Le Soizen** : depuis plus de 15 ans, Soizen vous propose des sorties pêche en mer et des balades pour découvrir une colonie de phoques installée à quelques encablures de la côte dans le site sauvage des Etocs. Vous pouvez aussi choisir la balade le long du littoral vers le port de Saint-Guérolé, la Pointe de la Torche ou Lesconil, d'embarquer pour assister depuis la mer au retour des chalutiers, ou de pratiquer une pêche au casier en famille ou entre amis.

Il y en a pour tous les âges et tous les goûts !  
Renseignements au 06 17 82 48 56

**Le Centre Nautique** du Guilvinec vous propose des stages de catamaran Hobie Cat 16, Hobie Cat Wave, planche à voile, moussaillons...  
Vous pouvez louer des catamarans, planches à voile, fun-boards et kayaks, prendre des cours particuliers, aller à la rencontre des phoques gris en randonnée kayak - Renseignements : 06 62 63 56 20

**Aqua Zen** vous propose de la marche aquatique, l'Aqua Gym en mer et des cours de natation en piscine privée pour enfants - Renseignements au 06 33 87 75 12

**Chapelle St Trémeur** : ouverture à partir du 12 juillet. Expo Les vitraux de nos églises et chapelles. De 15 h à 18 h 30 en juillet-août et de 15 h à 18 h en septembre.  
Renseignements au 06 17 34 07 14

**Démonstration de pose de coiffe** par le cercle de Pont-l'Abbé : devant l'office de tourisme les 4 et 18 août.  
Renseignements au 02 98 82 37 99

# Animations Gratuites\*



## Dimanche 12 juillet

**Festy Beach**  
Initiation de la danse en ligne  
A 11 h plage de la Grève Blanche

## Dimanche 19 juillet

**Festy Beach**  
Zumba  
A 11 h plage de la Grève Blanche

## Du 24 au 26 juillet

**Fête foraine**  
Parking de la Petite Sole

## Dimanche 26 juillet

**Festy Beach**  
Aqua gym  
A 11 h plage de la Grève Blanche

## Dimanche 2 août

**Festy Beach**  
Pilates  
A 11 h plage de la Grève Blanche

## Dimanche 9 août

**Festy Beach**  
Air boxe  
A 11 h plage de la Grève Blanche

## Vendredi 14 août

**Braderie des commerçants**  
Centre ville du Guilvinec

## Vendredi 14 août

**Concerts déambulatoires**  
A partir de 18 h  
dans les rues du Guilvinec

## Dimanche 16 août

**Festy Beach**  
Yoga  
A 11 h plage de la Grève Blanche

## Dimanche 23 août

**Festy Beach**  
Initiation à la danse tahitienne  
A 11 h plage de la Grève Blanche

## Samedi 29 août

**Forum des associations**  
Présentation des activités  
De 9 h à 13 h au CLC

## Judi 3 Septembre

**Excursion guidée dans les Monts d'Arrée**  
Journée entière  
Organisée par le Comité de jumelage Schull

## 12 septembre

**Cyclo-ciné à Dreuz**  
Animations diverses  
A partir de 14 h  
A Moulin mer

## Fin septembre

**Quizz - Crêpes-cidre**  
Organisé par le Comité de jumelage Schull

**Sans oublier les marchés tous les dimanches et mardis matin en centre ville**

**Et sans oublier bien sur le Festival photo, présent dans vos rues du 15 juillet au 31 octobre !**

*Sous réserve des recommandations sanitaires en vigueur\**

Certaines animations ont dû être annulées car il était impossible de les maintenir en respectant les règles de distanciation physique



# Les nouveaux commerces

Par Audrey STRUILLOU, conseillère municipale en charge de l'attractivité commerciale



**Au palais de Gargantua**  
Installé depuis fin novembre rue de la Marine, le palais de Gargantua est ouvert toute l'année du mardi au dimanche. Il vous propose épices, sels, poivres, thés, infusions, rhum et vodka arrangés, ainsi que différents accessoires autour du thé  
06 25 50 77 91 ou  
06 59 25 60 09

**Bourse de l'immobilier**  
Toute nouvelle agence immobilière au 31, rue de la Marine, elle peut s'occuper de la vente ou de la location de votre bien, mais aussi de la gestion de votre patrimoine ou de courtage.  
Ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12 h 30, et de 14 h à 19 h  
guilvinec@bourse-immobilier.fr  
02 29 20 03 00



**Ecrin de douceur**  
Dans son institut de beauté, Julianne Heydt utilise deux marques de soins orientées mer et spa, reprenant le côté maritime de la ville. Elle a choisi aussi de se diversifier en proposant une gamme de soins et massages minceur. Elle propose également des soins spécifiques pour les ados  
Ouverture les lundis de 14 à 19 h, mardis et mercredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, jeudis en continu de 9 h 30 à 14 h 30, vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 20 h, et samedis de 9 h 30 à 16 h 30 en continu.  
5, rue de la Paix  
09 82 27 51 07



**Psy-Chic Tattoo**  
Julien Bassement vous accueille désormais au 34, rue de la Marine, sous la même enseigne. Il vous propose tatouages et customisation d'objets (tous supports bois : chaussures, meubles...). Sur rendez-vous au  
02 22 25 59 36  
Julien est présent sur les marchés du mardi et du dimanche en juillet-août



« Margin'elles »,  
épicerie culturelle  
Stéphanie de la Végé Terriens  
Family et Ani Mandala vous proposent petite épicerie/restauration végétarienne crue, produits locaux et d'ailleurs (miel, confiture, sel, bière, savon, cosmétiques, bougies etc.), ainsi qu'une exposition.  
Margin'elles : Végé Terriens Family  
06.11.31.08.34 &  
Ani Mandala 07.81.95.60.87  
14 place de l'église 29730 Le Guilvinec  
Ouvert les mardis et mercredis, samedis et dimanches

**Mondial Relay**  
Vincent Hémon vous informe de l'ouverture de votre nouveau point relais colis dans les locaux de SOS PC 29  
13 Rue Lagad Yar



**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
Du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Le samedi de 10h à 12h (permanence état-civil)  
02 98 58 10 21  
mairie@leguilvinec.com  
Facebook : Ville du Guilvinec

**Infos pratiques**

**PERMANENCES URBANISME**  
Le mercredi et le jeudi de 14h à 16h30  
Sans rendez-vous

RDV avec les élus : 02 98 58 10 21

**PERMANENCES CCAS**  
Le lundi et le mardi de 9h15 à 11h30  
Sans rendez-vous

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**  
Sur rendez-vous au 02 98 58 10 21

**LES MARCHÉS**  
Les mardis et dimanches matins

**MÉDIATHÈQUE - ABRI DU MARIN**  
Tél. 02 98 58 95 13

**RECENSEMENT MILITAIRE**  
Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.

**CLC - Centre de Loisirs et de la Culture**  
Tél. 02 98 82 83 56

**ALSH TY Malamok - Centre de Loisirs**  
Tél. 02.98.58.11.75

**EHPAD MENEZ KERGOFF**  
02 98 58 51 66

**CRECHE TI LIOU AU GUILVINEC**  
02 98 82 49 70

**HORAIRES DE LA POSTE**  
Du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Le samedi de 10 à 12 h

# Focus sur ...

## Kont Gelveneg Kozh



**KGKA** est une association à caractère « Patrimonial et culturel », à but non lucratif et ayant pour projet de capitaliser sur la mémoire du Guilvinec.

- Mémorisation d'informations sur le passé et le présent de la communauté guilviniste dans une base documentaire dédiée et accessible à tous.
- Réhabilitation, réfection ou rénovation du petit patrimoine pierreux.
- Acquisition éventuelles de pièces (photos, œuvres, documents) ayant un intérêt majeur pour la mémoire guilviniste. Ces éventuelles acquisitions seront de facto propriété de la mairie du Guilvinec et donc de tous les Guilvinistes.

Le groupe Facebook «Kont Gelveneg Kozh» est la vitrine et l'outil de communication de l'association.

- Tous les adhérents au groupe sont membres de fait de « Kont Gelveneg Kozh Association» sauf demande expresse de l'intéressé (e).
- L'association de par les adhésions à Kont Gelveneg Kozh, comporte à ce jour près de 800 membres.
- Sont également membres de fait, les mécènes et bienfaiteurs (entreprises, particuliers et donateurs de documents) et les personnes morales qui nous soutiennent.
- Il n'est demandé aucune cotisation aux membres de cette association.

Notre association souhaite faire appel à la mémoire des Guilvinistes actuels ou de souche pour qu'ils nous confient des documents en leur possession afin que ces documents soient mémorisés et classés (par thème, donateur, famille, etc...) pour les générations à venir : [kgka@orange.fr](mailto:kgka@orange.fr).

Ces documents seront bien entendu restitués à leurs propriétaires lesquels peuvent cependant en faire don à l'association (et donc à la Mairie) afin qu'ils ne soient pas perdus ou dispersés.

En tout état de cause ces documents seront disponibles via internet et donc accessibles aux donateurs et à leur famille sous format numérique.

Contact : [kgka@orange.fr](mailto:kgka@orange.fr)  
Facebook : Kont Gelveneg Kozh

*Louis-Gérard PRAT,  
Président de l'association*



# Construction de la mairie



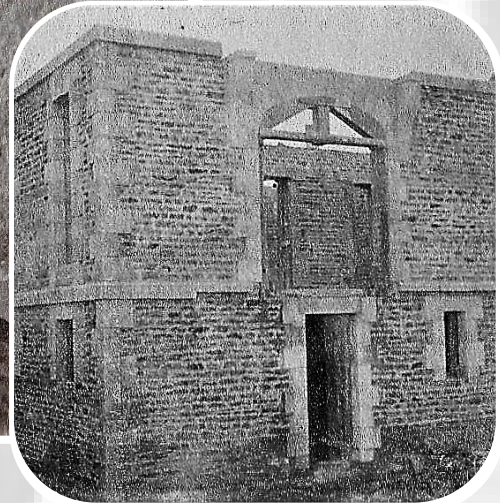
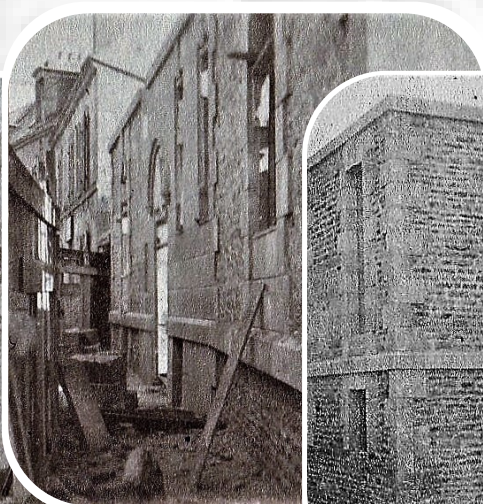
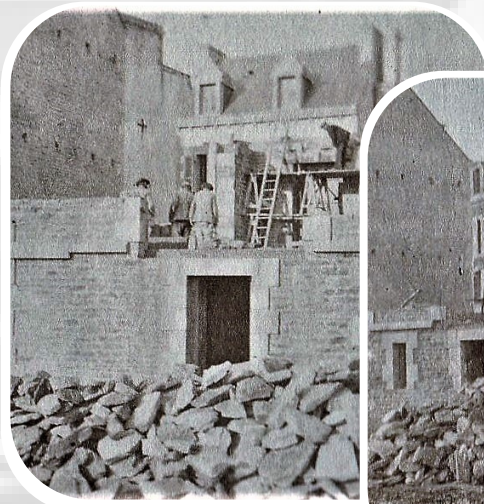
Maurice Riom et son fils Bernard

Installé avec sa famille au Guilvinec en 1919, M. Maurice Riom achète l'usine Aubin-Salles en 1920. Dans un premier temps, la famille s'installe au Château de Kergoz puis entreprend la construction de la demeure familiale "Le Chalet" face au port. En 1929, M. Riom vend son entreprise à la COOP. Bien plus tard, "Le Chalet" deviendra la mairie du Guilvinec.



Famille Riom à Kergoz 1919

## Construction du Chalet 1920-1921



Chalet terminé 1923



Les enfants Riom s'amusant devant le Chalet près de la Cale neuve

Avec l'aimable autorisation de Mme Marie Sanzay, petite-fille de Maurice Riom  
Tous droits réservés Marie Sanzay - KGKA



# L'HOMME ET LA MER

10<sup>e</sup> édition

Du 15 juillet

au

31 octobre

Le désormais incontournable Festival photo L'Homme et la Mer fête cette année son 10<sup>ème</sup> anniversaire : Laurent Girault-Conti, fils adoptif d'Anita Conti, en est le parrain. Dans cette édition 2020, nous vous invitons à découvrir :

- Sur le mail piétonnier avenue de Thézac, des photos prises par Anita Conti dans les années 1939 à 1952
- A Haliotika, série de Catherine Le Gall, journaliste, pour les textes, et Thierry Chavant, dessinateur : une BD sur la pêche bigoudène.
- Un photographe, Gilles Coulon, en résidence au printemps. A la galerie Kornog, 6, rue de Men Meur, il nous emmène "Dans le ciel".
- Autour du restaurant Le Poisson d'avril et espace de la glacière, un reportage de Frédéric Noy sur la vie autour du lac Victoria en Afrique (Ouganda, Kenya, Tanzanie...)
- Au départ de la rue de la Marine, Stéphane Diquélou propose une série sur le surf à la Torche et au Pays basque

Dans un jardin à l'autre bout de la rue de la Marine, vous pourrez découvrir une série de Pierre Gély-Fort sur les croisières.

- Sur l'église Sainte-Anne, des photos anciennes sur bâches, retraçant les aventures des Bigoudènes parties vendre du picot avant et après-guerre.

Vous en retrouverez d'autres dans l'enclos du Monument aux Morts.

- Dans le Quartier de la Marine, un reportage d'Erwan Amice sur la pêche aux pous-pous et aux ormeaux

- Place de la Poste et autour de l'Office de tourisme, les frères Lepage, l'un photographe, l'autre dessinateur BD, nous font découvrir les mers australes, sous leur double regard.

- Autour de l'Abri du Marin, Pierrot-Men, photographe franco-malgache, propose une série sur la pêche à Madagascar

- Enfin, à l'arrière-port, une série de Corinne Rozotte sur les Chinois à la plage.

Bon festival !

Hommage à ANITA CONTI

15 JUL  
31 OCT 2020